

Chronique des tendances de la société française

Louis Dirn *

Cette chronique a pour ambition de présenter et de commenter régulièrement certaines des transformations en cours de la société française, dont on peut penser qu'elles porteront des effets à long terme. Elle est davantage une chronique des évolutions structurelles que des conjonctures sociales. Dans un ouvrage précédent ⁽¹⁾, nous avons analysé la société française en soixante tendances de transformations, qui nous serviront de cadre de référence. Nous chercherons ici à actualiser ces tendances, à les remettre en cause, ou à en suggérer d'autres. En nous fondant sur les développements récents de la recherche en sociologie et sur des résultats d'enquêtes, nous proposerons de brèves synthèses et commentaires sur des facteurs que nous jugeons significatifs des évolutions en cours. Dans la présente chronique nous traiterons de la population des régions, de la démographie rurale, du logement, des jeunes ruraux, de la lecture, du vote politique et de la criminalité.

Les contrastes démographiques s'accroissent entre les régions

Les résultats du recensement de 1990 ⁽²⁾ confirment les tendances révélées par celui de 1982

Les contrastes régionaux se renforcent : ce sont les régions à forte croissance démographique, les plus peuplées qui, depuis 1982, connaissent la progression la plus marquée. Inversement celles peu peuplées, dont la croissance était déjà lente, connaissent un nouveau ralentissement :

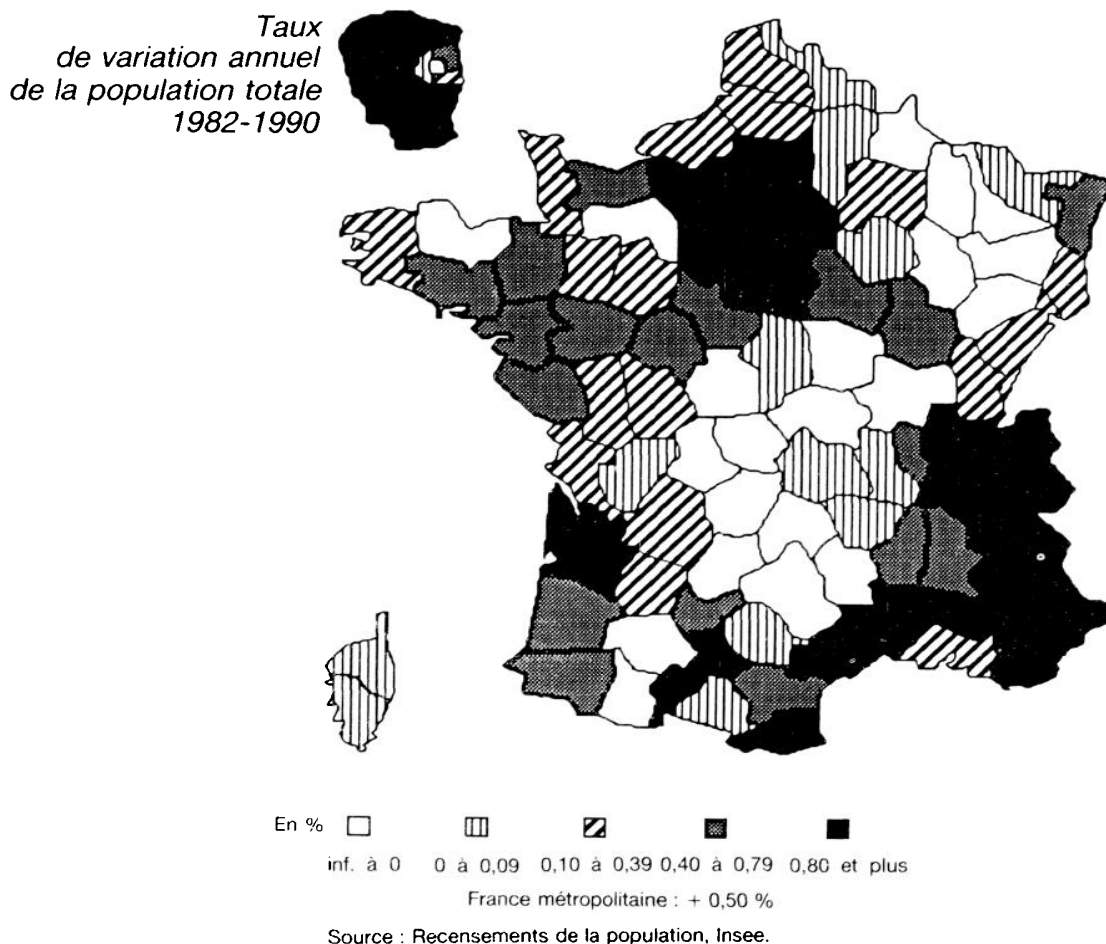
- Dans la région parisienne, sauf Paris, dans le Sud-Est (y compris tous les départements alpins) et la bordure méditerranéenne, la population a continué de croître plus rapidement que la moyenne nationale.

* Le pseudonyme L. Dirn désigne une équipe de sociologues qui se réunit à l'OFCE. Ont collaboré à cette chronique : H. Mendras, M. Forsé, N. Herpin, J.-H. Déchaux, Y. Lemel. L. Dubois Fresney a assuré la coordination de l'ensemble.

(1) L. Dirn, *La société française en tendances*, Paris, PUF, 1990, 368p.

(2) P.-A. Audirac et J.-P. Faur, La population des régions, *INSEE première*, n° 82, juin 1990 et INSEE, Recensement de la population de 1990, *INSEE Première*, n° 81, juin 1990.

- En revanche dans les pays de la Loire le mouvement d'augmentation a fléchi ;
- Les grandes métropoles méridionales Toulon, Nice, Montpellier, Bordeaux et Toulouse ont une forte croissance, ainsi qu'Orléans ;
- Le Massif-Central et les régions périphériques poursuivent et même accentuent leur décroissance : 10 départements ont enregistré une baisse de leur population alors qu'il n'y en avait que 7 entre 1975 et 1982.
- De même la zone de dépression de l'Est s'est élargie à la Haute-Saône : 6 départements perdent de la population.



Ces évolutions sont le résultat combiné du solde migratoire et de l'excédent naturel. Le contraste traditionnel entre la France du Nord prolifique et la France du Sud qui attire les migrants se confirme aussi : le Nord produit les enfants et le Sud draine les adultes et surtout le troisième âge. En Lorraine et Champagne le contraste est particulièrement remarquable entre une natalité élevée et une diminution de la population. Le Nord-Pas-de-Calais reste en faible croissance malgré une forte émigration parce qu'il conserve une très forte natalité.

Dédouplement du milieu rural

Contrairement à une idée répandue et tenace, le « désert français » ne s'étend pas. Déjà le recensement de 1982 avait montré que les régions rurales (y compris les petites villes) avaient connu une croissance démographique supérieure au double de la moyenne nationale (7 % contre 3 %) et que la population des grandes villes était quasi stationnaire ⁽³⁾. Selon le recensement de 1990 ⁽²⁾, ces tendances se poursuivent. Même les zones rurales éloignées des villes ne se dépeuplent plus mais restent stables (+ 0,1 % par an) et les zones rurales proches des villes ont le taux de croissance le plus fort (+ 1,3 % par an). Les zones montagneuses du Massif-Central sont en faible décroissance (- 0,14 % en Auvergne, - 0,23 % en Limousin) mais, par contraste, les départements alpins sont en très forte croissance : les Alpes-de-Haute-Provence ont un taux de 1,13 % par an, la Haute-Savoie de 1,09 %.

Par ailleurs les petites villes (moins de 20000 habitants) continuent à se développer plus rapidement que les grandes (0,5 % contre 0,2 %) ; les centre-villes ne se dépeuplent plus et les banlieues ont le plus fort taux de croissance ⁽⁴⁾.

1. Evolution des populations rurales et urbaines

en milliers

	Population hors Corse		Variation	
	1982	1990	1982/1990	en %
Urbaine	39,745	41,003	+ 1,258	+ 3,2
Rurale	14,350	15,361	+ 1,011	+ 7,0
Total	54,095	56,364	+ 2,269	+ 4,2

Source : SEGESA-DATAR, Evolution récente de la population rurale, ronéo, 1990.

En résumé on observe une stabilité ou décroissance des zones rurales « profondes » et un fort dynamisme des petites villes et des zones rurales en ZPIU ^{*}. On assiste ainsi à un clivage au sein du monde

(3) L. Dirn, op. cit., p. 71, tendance 2.3.

(4) J.-P. Faur et A. Lery, Les 100 premières agglomérations au recensement de 1990, INSEE Première, n° 111, novembre 1990.

* Les Zones de peuplement industriel et urbain (ZPIU) sont définies à l'aide de plusieurs critères : le niveau des migrations quotidiennes domicile-travail, l'importance de la population non agricole ainsi que le nombre et la taille des établissements industriels, commerciaux ou administratifs. L'application de ces critères permet de sélectionner parmi les communes rurales celles qui sont clairement des communes dortoirs ou industrielles. Par contiguïté avec un centre urbain ou rural industriel, elles délimitent une ZPIU.

rural que masque l'essor de la péri-urbanisation. D'un côté les zones rurales dites « profondes », éloignées de plus de quarante kilomètres d'un centre urbain stagnant ou se dépeuplent tandis que les zones rurales proches de ces centres ont les plus forts taux nationaux de croissance. Il faut donc cesser de considérer le monde rural comme un ensemble indifférencié et prendre comme base d'analyse l'opposition entre le rural « profond » et le rural « urbanisé », proche d'une ville.

Accession à la propriété et surendettement progressent

Poursuivant une tendance antérieure ⁽⁵⁾, l'accession à la propriété a continué à se développer durant les années 80. La proportion de ménages propriétaires de leur résidence principale est passée de 47 % en 1978 à 55 % en 1988 ⁽⁶⁾. La préférence pour la maison individuelle s'affirme : 56 % des résidences principales en 1989 contre 54 % en 1984.

Malgré cela les disparités de patrimoine en logement s'accroissent. L'écart entre le patrimoine immobilier des indépendants et celui des salariés se creuse. Les actifs non salariés sont beaucoup moins endettés bien qu'ayant un patrimoine brut moyen plus important.

Pendant les années 60 et 70, l'achat de logement fut le fait de cadres supérieurs qui, en raison de l'inflation, bénéficièrent de l'érosion progressive du poids de leur endettement. Les accédants récents, qui au contraire doivent supporter des charges élevées d'intérêts, sont plutôt des jeunes appartenant à des catégories socio-professionnelles aux revenus plus modestes.

Le logement coûte certes toujours à peu près trois années de revenu d'un ménage (hors Paris), mais ces jeunes acquéreurs ne disposent que d'un faible apport personnel et se voient obligés de recourir à des emprunts de plus en plus importants et coûteux. Il en résulte une situation de surendettement ⁽⁷⁾ pour environ 13 % des foyers concernés (selon les calculs de Claude Taffin ⁽⁸⁾). Cette situation est d'autant plus préoccupante que le budget de ces ménages peut être grèvé d'autres remboursements d'emprunts, notamment de crédits à la consommation.

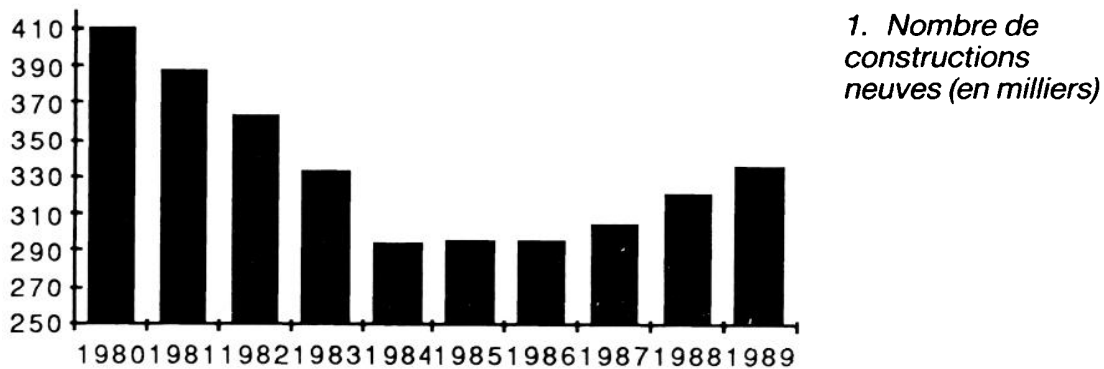
Ce phénomène s'explique en grande partie par l'évolution défavorable du contexte économique. Au cours de la décennie, de la diminution

(5) L. Dirn, op. cit. p. 287, tendance 12.3.

(6) P. Mormiche, C. Bonnaud, L'habitat en France en 1988, *INSEE-Cadrage*, n° 3, avril 1990.

(7) On parle de surendettement quand le taux d'effort (rapport de l'endettement au revenu du ménage) dépasse 35 % et/ou quand la part de l'endettement est supérieure à 90 % du montant total de l'achat.

(8) C. Taffin, *INSEE Première*, n° 60, avril 1990.



Source : INSEE, TEF, 1990.

de l'inflation accompagnée de la chute de la construction de logements neufs (malgré une timide reprise depuis 1987), a résulté une augmentation de la rente foncière, qui a conduit à une progression importante du prix du mètre carré bâti entraînant par là un endettement croissant, non compensé par une hausse du pouvoir d'achat. Les aides de l'Etat (APL notamment) ont soutenu la demande mais elles sont globalement en diminution depuis 1983. Lorsqu'elles sont accordées, elles servent de plus en plus à solvabiliser les acquéreurs. Un ménage qui perd une partie de ces aides, par exemple lorsqu'un enfant n'est plus à charge, peut alors rapidement basculer dans le surendettement.

Les jeunes ruraux

Une recherche menée conjointement par le CNRS et l'INRA ⁽⁹⁾ sur les jeunes ruraux donne une image diversifiée de cette partie de la jeunesse qui s'exprime peu et dont on parle peu dans les médias.

La jeunesse rurale ressemble de plus en plus à la jeunesse urbaine

Entre la sortie de l'école et l'établissement en couple stable et un métier assuré, une période d'« entrée dans la vie » s'institutionnalise ⁽¹⁰⁾. Ce phénomène se retrouve en milieu rural comme en milieu urbain. Les jeunes ruraux sont moins nombreux à vivre en concubinage pendant cette période et les garçons restent plus longtemps que les filles chez leurs parents. D'une manière plus générale, les normes du « libéralisme

(9) O. Galland et Y. Lambert, *Les Jeunes ruraux*, rapport d'étude financée par l'INRA, le CNRS et la MIRE, mai 1990, ronéo.

(10) L. Dirn, op. cit. p.49, tendance 1.1.

culturel » se diffusent plus lentement en milieu rural ; cette évolution résulte en partie du « traditionalisme » de certaines régions rurales mais surtout de la composition sociale de la jeunesse rurale : agriculteurs et ouvriers y sont en majorité deux catégories sociales qui sont les plus « conservatrices » sur le plan culturel ; mais l'écart avec le milieu urbain diminue. Comme en ville, les jeunes filles des classes moyennes sont généralement en tête dans l'adoption de valeurs et de comportements nouveaux, par contre les autres (filles d'ouvriers et d'agriculteurs), sans doute mieux « encadrées » par leur famille, paraissent moins innovatrices.

Remue-ménage idéologique

L'écroulement des grands cadres idéologiques et des grandes institutions symboliques ne laisse pas ces jeunes ruraux sans repères idéologiques et moraux. Jusqu'à une date récente leurs orientations idéologiques étaient fortement commandées par les traditions régionales : ils étaient de droite dans les régions de droite et de gauche dans celles de gauche. Les politistes ont montré que les contrastes de ces orientations s'atténuent. Les jeunes ruraux doivent donc se trouver de nouveaux repères qui varient en fonction du niveau de formation.

Parmi ces jeunes, ceux des classes moyennes en ascension sociale, traditionnellement de droite sur le plan politique paraissent s'orienter vers le centre-gauche, tandis que les jeunes ouvriers et employés de faible niveau scolaire s'éloignent de la gauche et, ne trouvant pas de substitut, se désintéressent de la politique. Parmi ceux-ci un petit nombre se radicalise et est attiré par l'extrême droite.

La pratique religieuse et l'attachement aux valeurs religieuses sont en baisse partout, et plus rapidement dans les régions traditionnellement très pratiquantes comme la Bretagne : 17 % de jeunes pratiquent régulièrement à Redon, région de pratique unanime dans la génération précédente. Les taux sont minimes dans les régions traditionnellement peu pratiquantes : 4 et 3 % en Limousin et en Languedoc.

Quatre pôles principaux ressortent des résultats de l'enquête menée dans cette recherche :

- un pôle correspondant à la classe moyenne scolarisée où s'affirment les principes d'une gauche humaniste et libérale,
- un pôle traditionnel fidèle à la religion, respectueux des hiérarchies et refusant une vision de la société en opposition de classes,
- un pôle de gauche traditionnelle agnostique et revendicative, adepte de la lutte des classes et prompt à s'engager dans les conflits sociaux,
- un pôle de retrait sur soi et sur la vie privée, particulièrement marqué chez ceux qui n'ont pas réussi à l'école. Il peut prendre deux tonalités, soit agressif (plutôt masculin et athée) : il faut se débrouiller seul contre les autres ; soit familialiste et moral (plutôt féminin et d'allégeance religieuse).

Les jeunes ruraux ne souhaitent pas vivre en ville

En grande majorité les jeunes ruraux se disent heureux de vivre en milieu rural et ne sont attirés ni par les grandes villes ni par Paris. Leur cadre de vie idéal est le milieu rural proche d'une grande ville. Ils apparaissent ainsi bien ancrés dans leur région dont ils se sentent clairement membres tandis que leur appartenance locale (canton, commune) leur semble moins importante : ce sont des ruraux contents de l'être, mais non des villageois enfermés dans leur village.

Sur ce point aussi ils sont très proches de la grande majorité des Français qui rêvent de vivre dans une maison individuelle, à la campagne ou dans une petite ville proche d'une grande ville, pour profiter des avantages de la nature et des aménités urbaines.

Les Français et la lecture : plus de lecteurs, moins de « bouquineurs »

Si les Français et les Françaises sont un peu plus nombreux à lire, ceux qui lisent au moins un livre par mois et qu'on nommera les « bouquineurs » sont en diminution.

2. Pourcentage de lecteurs selon le nombre de livres lus

	1973	1981	1988
N'ont lu aucun livre en un an	30	26	26
Ont lu de 1 à 9 livres en un an	24	28	32
Ont lu de 10 à 24 livres en un an	23	25	25
Ont lu 25 livres et plus en un an	22	19	17
Ne savent pas	1	2	1

Source : Donnat et Cogneau, *Pratiques culturelles des Français* ⁽¹¹⁾.

Les deux enquêtes réalisées en 1988 par l'INSEE sur les loisirs et par le ministère de la Culture sur les pratiques culturelles des Français n'ont pas retenu la même définition du livre. Pour l'enquête du ministère de la Culture, un peu moins d'un tiers des Français n'ont lu aucun livre en un an en 1973 ; ils ne sont plus qu'un quart en 1988 (tableau). Pour l'enquête de l'INSEE, « ceux qui ne lisent jamais de livre » sont passés de 40 % en 1967 à 33 % en 1987. A l'autre extrémité de cette distribu-

tion, la proportion des « bouquineurs » est en déclin. Dans l'enquête de l'INSEE, sur une période de vingt ans, la baisse de « ceux qui lisent au moins un livre par mois » est faible, de 1 % (32,4 % en 1967 et 31,4 % en 1988). Mais sur la période plus récente des quinze dernières années, la baisse est plus importante : pour l'enquête du ministère de la Culture, 45 % des Français ont lu au moins 10 livres par an en 1973 ; ils ne sont plus que 42 % en 1988. Que la bande dessinée soit ou non comptabilisée parmi les « livres », l'évolution retracée est identique.

La démocratisation de la lecture par les femmes

La démocratisation de la lecture a deux caractéristiques. Les milieux sociaux les plus modestes ne fournissent pas seulement de « nouveaux » lecteurs mais aussi de « nouveaux » bouquineurs. Et les « nouveaux » bouquineurs sont principalement des femmes.

Chez les hommes la proportion des « bouquineurs » diminue d'un quart (34 % en 1967 à 27 % en 1988 dans l'enquête INSEE) ; chez les femmes le mouvement est d'ampleur à peine moindre mais de sens inverse (31 % en 1967 à 36 % en 1988 dans l'enquête INSEE). Or cette croissance des « bouquineuses » n'est pas le fait des femmes de tous les milieux sociaux ⁽¹²⁾. Les « bouquineuses » se raréfient chez les commerçants, artisans et patrons (37 % en 1967 à 36 % en 1988), chez les employés (41 à 40 %) et chez les cadres moyens (55 à 51 %) ; la décroissance est plus accentuée chez les cadres supérieurs et les professions libérales (68 % en 1967 à 64 % en 1988). Plus le milieu social est élevé, plus régresse la proportion des femmes « bouquineuses ». En revanche dans la même période, la proportion des « bouquineuses » augmente de 3 % dans le personnel de service, de 4 % chez les femmes d'ouvriers, de 4 % chez les exploitants agricoles, de 6 % chez les ménages d'inactifs et de 16 % chez les salariés agricoles.

La comparaison hommes et femmes selon le niveau de diplôme et la commune de résidence confirme l'idée que la lecture atteint, par l'intermédiaire des femmes, des milieux qui lui étaient traditionnellement réfractaires. Les « bouquineuses » progressent parmi les détentrices du certificat d'étude et les sans diplôme ; et les « bouquineuses » progressent dans les agglomérations de moins de 20 000 habitants et encore plus dans les communes rurales.

Pour comprendre le fait que la démocratisation de la lecture passe principalement par les femmes, il faut évoquer :

— le succès de la vente de livres par correspondance. Sur la lancée de la vente sur catalogue, France-Loisir a mis à portée des foyers les plus isolés des livres variés, récents et relativement peu onéreux, ce que ne pouvait offrir la librairie-papeterie de village ou de petite ville,

— le succès rencontré par les « romans sentimentaux », genre à la fois très populaire et très féminin ⁽¹³⁾. Les grandes, les moyennes mais même les petites surfaces ont mis en rayon ces ouvrages souvent traduits de l'anglais. Harlequin a remplacé le tricot.

Vers une définition plus diversifiée du « cultivé » ?

Pourquoi les « bouquineurs », malgré le renfort des femmes de milieux populaires (ouvrier et agriculteur) perdent-ils globalement du terrain ? Traditionnellement le gros de leur recrutement se faisait parmi les jeunes ayant reçu une bonne éducation. Or cette source n'est plus ce qu'elle était. C'est vrai dans les milieux sociaux qui accèdent pour la première fois aux études supérieures. C'est aussi vrai pour les héritiers. Dumontier, Singly et Thélot⁽¹⁴⁾ établissent que dans les familles où les parents sont probablement de gros lecteurs (ils possèdent plus de 100 livres dans leur bibliothèque), la proportion des enfants « bouquineurs » était de 97 % en 1967 ; elle n'est plus que de 55 % en 1988.

Les jeunes, notamment ceux des milieux scolarisés, sont tentés de diversifier davantage leurs loisirs. Ils obéissent à ce que Dumontier, Singly et Thélot nomment la logique du cumul. Bien que le temps de loisir ne soit pas élastique, ces auteurs constatent le paradoxe suivant : plus une personne lit, plus elle pratique d'autres loisirs. Cette liaison statistique est vraie aux deux dates, mais ils observent qu'en 1988 « la chute de la lecture est beaucoup plus prononcée parmi les "multiprati-quants" que parmi les "faibles pratiquants" ou les "uni-pratiquants" ».

Ne peut-on voir là un effet de génération ? Il existe toujours des fanatiques du livre, notamment parmi ceux qui en produisent : les intellectuels. Mais l'homme (ou la femme) « cultivé (e) » n'est plus essentiellement défini(e) par un certain nombre de livres lus. La lecture fait partie d'un ensemble d'activités de loisir au sein desquelles elle n'est plus aussi prééminente. Ce sont d'autres pratiques (écoute de la musique, fréquentation des musées ou des galeries d'art, la télévision, les voyages, le sport, les sorties...) qui ont davantage profité de la diversification des loisirs⁽¹⁵⁾.

L'enquête LOISIRS de l'INSEE, éditée en 1967 et en 1988 a fait l'objet de publications récentes :

(12) F. Dumontier, H. Valdelièvre, Les pratiques de loisir vingt ans après, *INSEE résultats*, 1989.

(14) F. Dumontier, F. Singly de, C. Thélot, « La lecture moins attractive qu'il y a vingt ans », *Economie et statistique*, n° 233, juin 1990.

(15) O. Choquet, Vingt ans de développement des loisirs, *Données sociales*, 1990 et Les pratiques de loisir, *INSEE résultats*, 1989.

L'enquête du ministère de la Culture sur les pratiques culturelles des Français éditée en 1973, 1981 et 1988 a aussi fait l'objet de publications :

(11) O. Donnat, D. Cogneau, *Les pratiques culturelles des Français 1973-1989*, Paris, La Découverte, 1990.

(13) O. Donnat, D. Girard, *Nouvelle enquête sur les pratiques culturelles des Français en 1989*, Paris, La Documentation française, 1990.

L'électeur Français

Persistence de la culture politique française

L'instabilité croissante des choix électoraux est généralement attribuée à l'émergence d'un nouveau type d'électeur, dit stratège, davantage mu par ses intérêts propres que par son appartenance inconditionnelle à une famille politique⁽¹⁶⁾. Moins déterminé par ses caractéristiques sociales et idéologiques, l'électeur choisirait à partir d'une « offre électorale », se déterminerait en fonction des enjeux du moment et n'hésiterait pas à changer de camp. Une étude du CEVIPOF⁽¹⁷⁾ portant sur la décennie 80 (1978-1988) montre que la culture politique française a persisté dans ses grands traits et met en cause cette interprétation de la volatilité croissante des choix électoraux : le clivage droite/gauche reste toujours aussi ancré dans la conscience des Français et continue à structurer fortement les opinions et les attitudes. Contrairement aux discours sur la dépolitisation, l'intérêt pour la politique n'a pas faibli et oriente toujours la plupart des opinions. Surtout le comportement de l'électeur n'aurait pas fondamentalement changé : certes les choix électoraux sont plus instables qu'auparavant, mais cette instabilité croissante ne résulterait pas d'un comportement stratégique de l'électeur choisissant son vote selon ses motivations et préférences personnelles en fonction de l'état du « marché électoral ».

Des électeurs plus mobiles mais non des stratèges

Si les variables sociologiques lourdes (religion, classe sociale, patrimoine...) structurent toujours les contours du paysage électoral français, elles sont en revanche moins prédictives du résultat du vote qu'en 1978. Cela témoigne d'une plus grande mobilité électorale. L'examen des trajectoires électorales sur deux scrutins (les législatives de 1986, le premier tour de la présidentielle de 1988) permet d'identifier les électeurs mobiles : ils constituent 23 % de l'électorat, 15 % oscillant à l'intérieur de la droite ou de la gauche et 8 % seulement passant de la droite à la gauche ou inversement. A l'aide d'un coefficient de mobilité, les auteurs mesurent la fréquence et la « longueur » des trajets de mobilité électorale⁽¹⁸⁾. Les électeurs les plus mobiles ne sont pas des jeunes instruits, intéressés par la politique et s'orientant de façon

(16) L. Dirn, op. cit., p.255, tendance 11.1.

(17) CEVIPOF, *L'électeur Français en question*, Paris, FNSP, 1990 (textes réunis et préparés par D. Boy et N. Mayer).

(18) Le calcul de ce coefficient considère l'espace politique comme un espace linéaire ordonné en cinq familles de l'extrême gauche à l'extrême droite. Le trajet de mobilité le plus long est donc celui qui va d'un extrême politique à l'autre. Les résultats de l'analyse sont toutefois identiques si l'on considère l'espace politique comme un espace courbe où les extrêmes se rejoignent.

autonome ; il s'agit au contraire de jeunes faiblement dotés en capital économique et culturel et peu intéressés par la politique. Les électeurs mobiles sont donc beaucoup plus proches de la figure classique du « marais », c'est-à-dire des individus peu intégrés au système social et politique, que de celle de l'électeur stratège.

Une étude plus récente de D. Boy⁽¹⁹⁾ portant sur les trajectoires électorales à l'occasion de quatre scrutins confirme cette analyse, sauf pour une petite minorité d'électeurs mobiles oscillant à l'intérieur des familles de gauche qui sont proches du profil de l'électeur stratège : jeunes, très instruits et très intéressés par la politique.

Une mobilité temporaire ?

La mobilité croissante des choix électoraux n'est pas un changement dû aux transformations de la structure sociale. Certes si religion et classes sociales influencent moins le vote, c'est peut-être parce que la société française s'est déchristianisée et moyennisée. Toutefois la mobilité électorale s'est accrue, principalement pour deux raisons politiques tenant aux modifications de l'« offre électorale » : le caractère consensuel de la candidature de François Mitterrand à l'élection présidentielle de 1988 et surtout l'apparition de l'extrême droite et des Verts qui ont nécessairement entraîné des déplacements de voix. Par exemple, à droite, l'affaiblissement des déterminants sociologiques du vote tient largement au caractère inter-classiste de l'électorat du Front national. La mobilité électorale constatée au cours des années 80 peut très bien n'être que temporaire et n'est, en tous cas, pas inédite : l'instabilité électorale était aussi forte au début de la Ve République, entre 1958 et 1962 (même si elle n'entraînait pas de changement de majorité politique) et s'était très vite résorbée. L'évolution du contexte politique est essentielle pour expliquer la mobilité électorale. Il suffirait aujourd'hui d'un affaiblissement du Front national ou des Verts pour que le paysage électoral se réordonne et que la mobilité s'atténue.

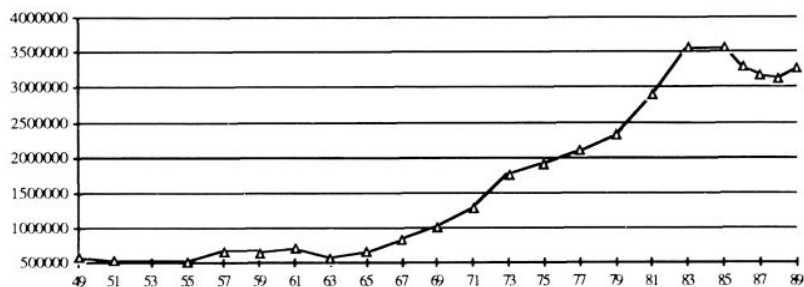
Baisse de la criminalité ?

Le recueil statistique annuel⁽²⁰⁾ des enregistrements d'actes délictueux en 1988 par les services de police et de gendarmerie publié par la Documentation française et le rapport du ministère de l'Intérieur sur

(19) D. Boy, « le grand retour du marais », *Libération*, 13 novembre 1990. Les quatre scrutins étudiés sont : les législatives de 1986, les deux tours de l'élection présidentielle de 1988 et les intentions de vote aux législatives suivantes.

(20) Direction générale de la Police nationale, *Aspects de la criminalité et de la délinquance constatées en France*, Paris, Documentation française, 1989.

2. Evolution de l'ensemble des crimes et délits (1949-1989)



Source : Direction générale de la police nationale, Aspects de la criminalité et de la délinquance constatés en France en 1988 et ministère de l'Intérieur pour 1989.

la Criminalité et Délinquance, faits constatés, année 1989 ⁽²¹⁾, bien qu'imparfaits puisqu'il s'agit des enregistrements d'actes délictueux des services de police et non pas de la totalité de la délinquance, permettent d'actualiser la tendance à la baisse de la criminalité ⁽²²⁾.

Les évolutions des dernières années méritent d'autant plus d'être soulignées que la criminalité globale était passée de 500 000 faits enregistrés en 1949 à 3 650 000 en 1983. Depuis 1950 chaque année ou presque, la criminalité augmentait par rapport à l'année précédente. La tendance paraissait inexorablement à la hausse même si l'accroissement, une fois rapporté au nombre d'habitants, était moins important qu'il n'y paraissait à première vue. Or 1985 apparaît comme une année charnière, l'année d'une inversion : après trente ans d'accroissement, la criminalité constatée s'est mise à diminuer. Cette diminution est toutefois de plus en plus faible : environ 1 % entre 1987 et 1988 alors qu'elle était de 4 % entre 1986 et 1987 ; et il faut même parler d'une augmentation pour l'année qui vient de s'écouler : la criminalité globale s'est accrue de 4 % en 1989 par rapport à ce qu'elle était en 1988.

La baisse était attendue par des criminologues ⁽²³⁾ pour deux raisons au moins : le ralentissement du mouvement d'urbanisation et surtout la fin des effets du baby-boom. En effet la période de 15 à 25 ans est l'âge des infractions : à partir de 25 ans le nombre des infractions baisse très rapidement. Dès lors que la part de la classe d'âge baisse dans la population globale, la criminalité globale doit baisser aussi. Les criminologues soulignent toutefois que d'autres facteurs que la part des jeunes dans la population influent sur la criminalité. La diminution de celle-ci se poursuivra-t-elle ? La hausse constatée cette année est-elle un accident ? On sait les difficultés que soulève ce genre de statistiques et par ailleurs il faut noter que les efforts pour améliorer l'accueil du public par les personnels policiers auront eu pour effet d'augmenter le nombre de plaintes.

Toutes les catégories d'infraction ont paru évoluer à la baisse ou rester stables : les atteintes aux mœurs, les homicides et les infractions

(21) Ministère de l'Intérieur, ministère de la Défense, Criminalité et Délinquance (faits constatés), année 1989, étude ronéotée.

(22) L. Dirn, op. cit., p. 352, tendance 16.2.

(23) M. Cusson, *Croissance et décroissance du crime*, Paris, PUF, 1990.

contre la plupart des réglementations sauf, exception notable, les infractions liées au développement de la société de consommation : les vols, le trafic des stupéfiants et les infractions en matière de chèques. L'augmentation de la dernière année provient d'ailleurs pour l'essentiel de la forte augmentation des vols simples. Globalement depuis 1985 le nombre des vols a diminué, mais certaines catégories d'entre eux ont néanmoins augmenté ; et, parmi celles-ci, les vols à mains armées et les « vols sans arme contre les femmes sur la voie publique », deux types d'infraction dont on peut supposer qu'elles ont un fort retentissement et contribuent à établir un climat d'insécurité ⁽²⁴⁾.

3. Réponses à l'affirmation « On ne se sent plus en sécurité »

en %

	77	78	M81	J 81	82	83	84	85	86	87	88	89
Pas d'accord	19	15	20	24	20	23	16	19	26	25	31	28
Indifférent	16	14	16	18	17	14	14	13	16	15	17	18
d'accord	65	71	64	58	63	63	70	68	58	60	52	53

Source : Agoramétrie, 1989 ⁽²⁵⁾.

Si l'on compare ces données de fait avec les données d'opinion sur le sentiment d'insécurité, les Français sont peut-être sensibles à l'évolution puisque leur sentiment d'insécurité a décru depuis 1984.

(24) J.-C. Monet, Réponses à l'insécurité, *Problèmes politiques et sociaux*, La Documentation française, n° 641, 12 octobre 1990.

(25) Agoramétrie, *Structure de l'opinion en 1989*, Paris, Agoramétrie, 1989.